

CONCOURS DE MANGA 2024

Le club de l'**ESMP Aïkido** ci-après dénommé « l'organisateur » propose un concours de dessin à l'occasion du **Japan Festival de Maintenon-Pierres**, les **14 et 15 septembre 2024**, défini par le présent règlement.

- Article 1 - Les participants

Le concours est ouvert à **tous les écoliers, collégiens et lycéens d'Eure-et-Loir**, avec l'autorisation de leur(s) parent(s) ou de leur représentant légal dans le cas où le participant est mineur.

Un seul dessin par participant sera autorisé. La participation est gratuite.

- Article 2 - Thème du concours de dessin

Le dessin devra se rapporter au thème selon les catégories suivantes :

- ❖ **“Paysage japonais ou personnage préféré” pour les écoliers.**
- ❖ **“Personnages ou BD en insistant sur les émotions et/ou les traits de caractères différents, pour les collégiens et lycéens.**

Le terme « dessiner » correspond à un dessin (au crayon, peinture ou feutre) **présenté au format A4 maximum**. Un titre peut être donné et sera noté sur le dessin.

- Article 3 - Dates

Le concours débute le 1er juillet 2024 et la clôture pour la réception des dessins est fixée au **14 septembre 2024 à 17h00**.

- Article 4 - Conditions de participation

Chaque participant ne propose qu'une seule œuvre au format A4 maximum.

Pour participer, ce dernier doit **remettre son œuvre** soit :

- ★ **en la postant à : ESMP AÏKIDO - 41, Rue René et Jean LEFÈVRE - 28130 Pierres,**
- ★ **en la déposant le samedi 14 septembre entre 10h00 et 17h00 à la salle Maurice LEBLOND de Maintenon-Pierres - sis 41 Rue René et Jean Lefèvre - 28130 Pierres,**

Afin d'être recontacté en cas de sélection et d'être invité pour la finale du dimanche 15 septembre 2024, au dos de chaque dessin, les mentions suivantes doivent être notées :

- ★ Nom et prénom
- ★ Âge
- ★ Nom et prénom d'un parent ou d'un représentant légal
- ★ Courriel
- ★ Numéro de téléphone
- ★ Etablissement scolaire

- Article 5 - Choix des gagnants

Trois demi-finalistes dans chaque catégorie sont désignés par un jury composé de membres de l'équipe organisatrice, d'une illustratrice et de visiteurs volontaires présents pendant le Japan Festival 2024.

- ❖ Catégorie 1: Ecole
- ❖ Catégorie 2: Collège
- ❖ Catégorie 3: Lycée

Une fois désignés, les 9 demi-finalistes sont contactés par un des membres de l'équipe organisatrice du "**Japan Festival 2024**" et recevront deux invitations pour participer à la finale le **dimanche 15 septembre 2024**.

Les 9 demi-finalistes sont ensuite jugés par un jury composé d'illustrateurs professionnels. Le jury est souverain, aucune réclamation ne pourra être admise.

- Article 6 - Lauréats et récompenses

Des lots pré-déterminés seront remis aux 3 finalistes.

- Article 7 - Participation et droit de diffusion

Chaque participant autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise les organisateurs à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication de diffusion sur le site internet ou tout autre support conçu pour le compte du "Japan Festival" de Maintenon-Pierres.

Seuls les dessins des finalistes seront conservés et pourront être diffusés et les dessins des non-finalistes pourront être restitués à l'issue du festival du "**Japan Festival**". Il n'y aura aucun envoi postal en vue d'une restitution de dessin.

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple, sans restriction ni réserve, du présent règlement, la renonciation à tout recours concernant les conditions de son organisation, son déroulement, ses résultats et l'attribution des prix.

- Article 8 - Données personnelles et droit à l'image des participants

Les données à caractère personnel des participants ne sont collectées que pour un usage exclusif à ce concours de dessin. Droit à l'image conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, les participants autorisent l'organisateur à fixer, reproduire et diffuser à des fins de communication institutionnelle la photo des candidats prise dans le cadre de la remise des prix.

- Article 9 - Modification du présent règlement

Les organisateurs se réservent le droit à tout moment d'apporter toutes les modifications au présent règlement, d'écourter, de reporter ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent.

- Article 10 - Acceptation du présent règlement

Le simple fait de participer implique l'acceptation et l'application du présent règlement.
Concours de dessin - Japan Festival 2024.